

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

93/1

TELLE QUE PRONONCÉE

DÉCLARATION DE
L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES
EXTÉRIEURES DU CANADA,
LORS DE
LA CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DE
LA CONVENTION SUR LES ARMES CHIMIQUES

PARIS (France)
Le 13 janvier 1993

Le Canada soutient depuis longtemps que la prolifération des armes chimiques, biologiques et nucléaires ainsi que de leurs dispositifs de lancement représente une sérieuse menace pour la paix mondiale. Il y a deux ans, le premier ministre Mulroney a exposé un programme global visant à mettre fin à cette prolifération et a exhorté la communauté internationale à manifester la volonté politique nécessaire à la réalisation de cet objectif. Grâce à la signature de cette convention, je suis heureuse aujourd'hui de pouvoir affirmer que nous avons fait de grands progrès en ce sens.

En raison de leur histoire, les Canadiens accordent une priorité particulière à l'abolition des armes chimiques. En effet, au mois d'avril 1915, au saillant d'Ypres, en Belgique, les troupes canadiennes, françaises et coloniales françaises ont été victimes de la première attaque aux gaz sur le front occidental. Voici à ce sujet ce que relate l'histoire officielle de l'Armée canadienne : «Les linges humides couvrant le nez et les narines, faute d'avoir été au moins traités avec un quelconque produit chimique, ne pouvaient pas grand-chose contre le chlorure, et, rendus aveugles et la gorge en feu, les hommes s'écroulaient au fond de la tranchée, condamnés à mourir asphyxiés.» Beaucoup sont effectivement morts. Un plus grand nombre ont survécu pour passer le reste de leur vie en proie aux maux physiques et psychologiques dus à cette attaque traumatisante et à d'autres semblables qui ont suivi au cours des trois autres années qu'a duré cette guerre.

Près de trois quarts de siècle après, on n'a pas encore tiré toutes les leçons de ce tragique événement.

Même si, à l'heure actuelle, seulement un petit nombre de pays reconnaissent être en possession d'armes chimiques, nous savons que beaucoup d'autres ont les moyens de s'en servir. Nous avons tous été choqués par les images de ces Iraniens et de ces Kurdes, victimes des armes chimiques irakiennes. Nous l'avons vu dans le Golfe, la peur que des armes chimiques puissent être dirigées non seulement vers des soldats mais également vers des civils sans défense a été un cauchemar constant.

L'accord conclu entre les États-Unis et la Russie en vue de détruire leurs arsenaux représente un pas important vers un monde libéré des armes chimiques. Voilà que nous avons conclu une convention pour interdire leur mise au point, leur production, leur stockage et leur usage et pour assurer leur destruction. Cette convention ne se contente pas de mettre fin à leur prolifération; il s'agit du premier accord visant à la fois à bannir toute une catégorie d'armes de destruction massive et à garantir une vérification globale.

Bien entendu, à elles seules, nos signatures de cette semaine ne valent pas grand-chose. Nous devons faire en sorte que l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques ait la volonté politique et les ressources voulues pour faire du système

de vérification décrit en détail dans la Convention une réalité concrète. Nous devons, chacun d'entre nous, ratifier et appliquer la Convention dans nos pays respectifs de façon que les autres États aient confiance en notre capacité de respecter les engagements que nous prenons aujourd'hui. Nous ne devons ménager aucun effort pour convaincre les États qui n'ont pas signé la Convention de l'importance de la signer et de la ratifier, de façon qu'elle soit appliquée universellement le plus tôt possible.

Après avoir signé la Convention, nous devons continuer d'accorder une attention prioritaire aux autres armes de destruction massive. C'est ainsi que nous devrions songer à renforcer la Convention de 1972 sur les armes bactériologiques (biologiques) et à toxines en y ajoutant des dispositions relatives à la vérification, semblables à celles que nous venons d'adopter à l'égard des armes chimiques.

Nous nous sommes tous réjouis du fait que les présidents Bush et Eltsine aient signé le Traité Start II, assurant ainsi la plus grande réduction d'un pouvoir destructif jamais rendu exécutoire par un accord sur le contrôle des armements. Nous devons maintenant travailler à la réalisation d'un accord sur la prolongation, pour une période illimitée, du Traité de non-prolifération des armes nucléaires, prévue pour 1995.

Lorsque, après bien des années de discussion, de sérieuses négociations sur les armes chimiques ont débuté il y a une dizaine d'années, rares étaient ceux qui croyaient que l'on aboutirait à un accord visant à abolir ces armes à tout jamais et à instaurer un système de vérification globale. Nous avons réussi contre vents et marées et nous avons tout lieu de nous féliciter au moment où nous signons cette convention. Depuis cent ans, des efforts inouïs et d'immenses ressources ont été consacrés à la production d'armes de destruction massive. Notre génération a enfin commencé à élaborer des moyens de les abolir. Espérons que les mesures prises ici sauront accélérer le mouvement en faveur de la paix et de la stabilité dans le monde et inaugurer une ère marquée par la coopération et la confiance mutuelle.